

Qui contacter ?

Pour en savoir plus , prenez contact avec les professeurs de votre enfant ou adressez-vous directement à :

Kiese Bourhani

Coordinatrice du dispositif de réussite éducative

6 rue des Pierreuses

☎ 01 39 27 11 72 / 06 34 90 14 71

✉ resp.reussite.educative@chanteloup-les-vignes.fr

Partenaires :

Éducation Nationale, services départementaux du médico-social, centre social «Grains de soleil», Compagnie des Contraires, services municipaux des sports, loisirs et jeunesse, PAJ, Centre Devereux, APSY, PIJ, PJJ, équipe recherche et sociétés, CIO de Poissy, mission locale et CMPI.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE !

Dispositif de Réussite Éducative



Qu'est-ce que la réussite éducative ?

Le dispositif de réussite éducative a pour objectif de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement personnel des enfants de 2 à 18 ans. A travers une approche associant familles et acteurs éducatifs, il permet de mettre en place un parcours adapté à chaque situation personnelle.

Ses objectifs :

- ✓ Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement personnel de l'enfant ou de l'adolescent
- ✓ Impliquer professionnels de l'éducation, parents et enfants dans les activités éducatives et pédagogiques
- ✓ Prendre en compte l'enfant dans son environnement

Une équipe à votre écoute

Parce que chaque enfant se construit au contact de nombreux « éducateurs », le dispositif de réussite éducative implique, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, les établissements scolaires, les parents, les institutions ainsi que les professionnels de la santé et du social. Agissant de façon globale sur des problèmes particuliers, il permet d'offrir aux familles qui en bénéficient un suivi individualisé, à l'écoute de leurs besoins.

Comment bénéficier du dispositif ?

1. Les professionnels de l'éducation repèrent les enfants en difficulté et évaluent la nécessité d'une intervention complémentaire
2. Ils proposent des actions qui répondent aux besoins des enfants
3. Un professionnel informe les parents du parcours envisagé pour leurs enfants. Les parents sont libres d'accepter ou non les propositions émises.
4. Une charte de confidentialité et de déontologie est signée par chacun des professionnels.

Les parents ou familles peuvent se saisir eux-mêmes du dispositif et contacter la coordinatrice.

Des actions adaptées et personnalisées

Soutien scolaire :

Tutorat renforcé (*primaires*), soutien scolaire auprès des collégiens, cours de remise à niveau et de révisions (*16/18 ans*) et action CAP vers le bac (*élèves de Terminales*) et soutien lecture renforcée (*primaires Dorgelès*) encadré par l'équipe Recherche et Sociétés.

Soutien à la parentalité

Pôle parentalité de Grains de soleil : suivi individuel et accompagnement des familles, accompagnement des parents par le PAJ, ateliers Bébé Bouquine, d'éveil moteur ou d'éveil musical dans les structures Petite Enfance, médiations et accompagnements ponctuels (*médiateurs de la Ville*) et ateliers « J'aide mon enfant à l'école » organisé par Grains de Soleil.

Prévention et lutte contre le décrochage scolaire

Accueil Educatif de Jour du PAJ : aménagement d'emploi du temps scolaire, accueil hors temps scolaire (*8/16 ans*), accompagnement et suivi éducatif au PAJ, aide aux projets d'internat (*8/16 ans*), renforcement Péri-éducatif et sportif - RPES : association des activités scolaires, éducatives et sportives (*du CE2 au CM2*), espaces ludiques en milieu scolaire (écoles primaires).

Accès à la culture, au sport et aux soins

Permanences cliniques : consultations ethno-psychologiques (*parents et enfants*) et médiations, synthèses et analyse des pratiques (*familles et professionnels*), accompagnement vers les soins : repérage, orientations et accompagnements physiques au CMPI, sorties culturelles et pédagogiques, ateliers des arts du cirque, théâtre, projets artistiques en Europe, ateliers gestion du stress et estime de soi (*Compagnie des Contraires*).

